



## RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

### Fiche synthèse

<b>ACTIVITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)</li><li>- Grand-Bassam (Côte d'Ivoire)</li><li>- 19 au 21 avril 2018</li></ul>
<b>PARTICIPANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. Claude Cousineau, député de Bertrand et membre de l'APF</li><li>- M<sup>me</sup> Katéri Lalancette, conseillère en relations interparlementaires et internationales.</li></ul>
<b>CONTEXTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La CECAC est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit à la veille de la Session de l'APF et à l'occasion d'une réunion intersessionnelle. Durant celles-ci, les stratégies de la commission sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés et commentés avant leur présentation à la Session.</li><li>- La CECAC examine les questions relatives à la diversité des expressions culturelles, au rayonnement de la langue française, à l'éducation, à la formation, aux technologies de l'information et des communications, à l'audiovisuel et à la culture.</li><li>- La dernière réunion de la CECAC a eu lieu lors de la 43<sup>e</sup> Session plénière de l'APF, à Luxembourg (Luxembourg), en juillet 2017.</li><li>- La Section du Québec occupe un poste de rapporteur au sein de cette commission.</li></ul>
<b>THÈMES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Transmission du savoir à distance</li><li>- Utilisation du numérique dans les écoles</li><li>- Mobilité des étudiants dans l'espace francophone</li><li>- Politiques du gouvernement ivoirien en matière d'éducation et de formation professionnelle</li><li>- Travail des enfants</li><li>- Club de cinéma pour enfants</li><li>- Suivi de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles</li><li>- Suivi des résolutions adoptées par la CECAC</li></ul>

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Informer les membres de la Commission du suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- Présenter le nouveau thème étudié par la Section québécoise au sein de la CECAC, soit l'utilisation du numérique dans les écoles.
- Faire connaître les actions posées par le Québec en cohérence avec les résolutions adoptées par la commission.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les thèmes à l'ordre du jour.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- À l'invitation de la Section de la Côte d'Ivoire de l'APF, et sous la présidence de la Section suisse, près d'une trentaine de parlementaires provenant d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe se sont réunis à Grand-Bassam pour la réunion intersessionnelle de la CECAC.
- En tant que responsable pour l'APF du suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le député québécois a fait un bilan de la ratification de la Convention par les États membres de l'APF. Il a également présenté les dernières participations de l'APF aux instances de l'UNESCO. Il a finalement souligné que les gouvernements du Québec et de la France ont adopté, en mars dernier, une déclaration commune portant sur l'Internet et la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique.
- Durant le point consacré au suivi des dernières résolutions adoptées par la CECAC, le député québécois a fait état des nombreuses actions entreprises par le Québec en lien avec les diverses thématiques des résolutions. Il a notamment présenté les nouveaux cours d'éducation à la sexualité, a annoncé la création de l'Ordre de l'excellence en éducation et fait part aux participants du lancement d'une nouvelle Chaire de recherche en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents placée sous l'égide de l'UNESCO.
- Cette réunion a été l'occasion pour le député de l'ANQ de présenter le nouveau thème de la Section québécoise : l'utilisation du numérique dans les écoles. Cette étude poursuit trois grands objectifs : 1) démontrer que, bien utilisés, les outils numériques favorisent la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage scolaire; 2) donner l'occasion à l'ensemble des sections membres de l'APF d'exprimer leurs besoins et de partager leurs bonnes pratiques quant à l'utilisation des outils numériques en éducation; 3) trouver des expériences porteuses et transférables liées à l'utilisation d'outils numériques dans les écoles. Le rapport préliminaire a été bien accueilli par les représentants des Sections présentes.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Le député de l'ANQ a pu s'enquérir des différents rapports à l'étude et des enjeux qui font l'objet de débats à la CECAC, soit la question de la transmission du savoir à distance (France) et celle de la mobilité des étudiants dans l'espace francophone (Canada-Guinée).
- Les participants ont pu échanger avec des intervenants locaux sur des sujets touchant les enjeux d'éducation, d'accès à la culture et des droits des enfants.
- Le député a invité les parlementaires à participer en grand nombre à la prochaine réunion de la Commission qui se tiendra lors de la 44<sup>e</sup> Session de l'APF, à Québec, en juillet 2018.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

**COÛT**

Repas	130,00 \$
Hébergement	882,00 \$
Transport <sup>[1]</sup>	21 635,87 \$
Interprétation	0 \$
Autres <sup>[2]</sup>	1 026,96 \$
<b>Total</b>	<b>23 674,83 \$</b>

---

<sup>[1]</sup> Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

<sup>[2]</sup> Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.